

# Document de parents

Parc Maria-Goretti

Été 2015

29 juin au 14 août 12h00



## Bienvenue au parc Maria-Goretti !

### Notre équipe d'animation

Notre équipe est composée d'une coordonnatrice P.V.E, d'une responsable de parc, d'une responsable adjointe de parc, de moniteurs de groupe et à l'intégration, d'apprentis et de moniteurs au service de surveillance! Nous vous invitons à venir nous rencontrer durant l'été pour mieux nous connaître. Vous pouvez aussi nous rejoindre en tout temps au 418-624-7775 ou par courriel au [mago.pve@hotmail.com](mailto:mago.pve@hotmail.com).

### Informations générales

Le parc débutera le 29 juin 2015 et se terminera le 14 août 2015 à midi. Il est à noter que le 14 août en après-midi, il n'y aura pas de service de surveillance. Tous les jours, les activités du parc débutent à 9h00 et se terminent à 16h00. Avant 9h00, il n'y a personne sur le terrain pour surveiller les enfants qui ne sont pas inscrits au service de surveillance.

### Service de surveillance

Il s'agit principalement d'un service de surveillance et non d'animation. Il y aura un moniteur sur place afin de divertir les enfants et veiller à leur sécurité.

Horaires :	Si votre enfant n'est pas inscrit au service de surveillance :
De 7h00 à 9h et de 16h à 18h	L'enfant qui n'est pas inscrit au service de surveillance ou qui flâne dans le parc ne relève pas de la responsabilité des loisirs.

Lorsque vous arrivez le matin, il est important de donner la présence de votre enfant au moniteur. À la fin de la journée lorsque vous viendrez chercher votre enfant au service de surveillance, vous devrez signer avant de pouvoir quitter les lieux. Si jamais vous ne pouvez pas venir le chercher et que vous demandez à un voisin ou à un membre de votre famille vous devez nous en aviser, car nous ne laisserons jamais partir un enfant avec un adulte qui n'est pas autorisé.

### \*\*\*NOUVEAUTÉ cet été\*\*\*

Cet été nous vous offrons la possibilité d'acheter des blocs de service de surveillance animé. En effet, vous pouvez vous procurer 5 blocs de service de surveillance pour 30\$ ou 10 blocs pour 50\$. Vous pouvez utiliser ces blocs en am ou en pm, à n'importe quel moment dans l'été. Vous pouvez vous procurer ces blocs sur le site internet des loisirs Maria-Goretti. Ils entreront automatiquement sur votre relevé 24.

### \*\*\* Important \*\*\*

**Enfant inscrit au service de surveillance animée** : Le parent qui vient le chercher **après 18h00** se verra imposer des frais. Dans ce cas, la pénalité est de **10 \$ (par famille) par tranche de 15 minutes entamées** et un avis est remis sur-le-champ aux parents. Par la suite, une facture leur sera envoyée.

## Contrôle des présences

Nous assumons la responsabilité de l'enfant à partir du moment où sa présence a été donnée à son animateur. Aucun suivi n'est fait lors de l'absence d'un enfant. Les présences sont prises de façon régulière à plusieurs moments de la journée. Si vous vivez une situation particulière, veuillez communiquer avec nous.

## Contrôle des départs

Nous vous demandons, si vous vivez une situation particulière et qu'une personne n'est pas autorisée à venir chercher votre enfant de venir en avertir la coordonnatrice PVE de parc dès le début du parc.

## Description d'une journée type

9h00 à 9h15 : accueil des enfants

9h15 à 9h30 : rassemblement

9h30 à 10h15 : période de jeux

10h15 à 10h30 : collation et crème solaire

10h30 à 11h45 : période de jeux

11h45 à 12h30 : dîner (près des modules de jeux) et animation

12h30 à 13h00 : Préparation pour la piscine, crème solaire et jeux

13h00 à 14h00 : piscine et/ou jeux pour les enfants qui ne désirent pas se baigner

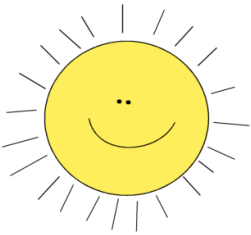
14h00 à 15h10 : période de jeux



15h10 à 15h30 : Système de motivation de groupe et collation  
15h30 à 16h00 : rassemblement  
16h00 : départ à la maison ou au service de surveillance

## Matériel nécessaire

Il faut apporter un lunch froid, 2 collations, une gourde d'eau, un chapeau ou une casquette, de la crème solaire, des espadrilles ou du moins des sandales fermées à l'arrière, une serviette de plage et un maillot.



Nous vous demandons **de faire une première application de la crème solaire le matin avant d'arriver au parc**. Durant la journée, il y aura au moins trois périodes où les moniteurs demanderont aux enfants de se créméer et ils s'assureront que c'est bien fait. Nous vous demandons aussi que **chacun** de vos enfants ait à leur disposition une bouteille de crème solaire, car il est interdit de prêter une bouteille à un autre enfant (allergies à certains produits dans la crème solaire).

Portez une attention particulière à la tenue vestimentaire de votre enfant lorsqu'il vient au parc. Les jupes, les robes, les sandales non fermées à l'arrière ne sont pas adéquates pour une journée au terrain de jeux. Les espadrilles, les « shorts » et les « t-shirts » sont de bien meilleurs choix.

## L'heure du midi

Les enfants doivent apporter un repas froid, car nous n'avons pas de micro-onde et il faut s'assurer que le repas reste frais avec un « ice-pack » dans la boîte à lunch. Si votre enfant retourne dîner à la maison, vous devez nous aviser par téléphone ou par écrit. Dans le cas contraire, l'enfant restera au parc. Nous dinons toujours près des modules de jeux.

Si votre enfant a une allergie quelconque et que vous ne l'avez pas mentionné sur la fiche médicale, veuillez nous aviser le plus tôt possible.

**TOUT CE QUI CONTIENT DES ARACHIDES/NOIX OU DES TRACES D'ARACHIDES SERA INTERDIT AU PARC** POUR LA SÉCURITÉ DE CERTAINS ENFANTS QUI ONT UNE ALLERGIE SÉVÈRE AUX ARACHIDES ET AUX NOIX. VEUILLEZ PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR QUE LE LUNCH DE VOTRE ENFANT NE CONTIENNE PAS DE CES INGRÉDIENTS!! MERCI DE VOTRE COLLABORATION!



## ★★★ATTENTION★★★

L'enfant utilisant un auto-injecteur doit l'avoir en sa possession en tout temps. Aucun employé du programme Vacances-Été n'a le droit de conserver l'auto-injecteur de l'enfant, et ce, pour la sécurité de ce dernier. Il est donc conseillé au parent de bien sensibiliser l'enfant à l'importance de toujours l'avoir avec lui. Nos animateurs ont reçu la formation en premiers soins ainsi qu'une formation

supplémentaire sur les soins anaphylactiques et l'EPIPEN. Ils ont donc les compétences pour administrer l'auto-injecteur à un enfant

## Piscine

Pour ce qui est de la baignade, nous avons la chance de nous baigner sur notre parc. Nous disposons de la plage horaire de 13h à 14h. Pour les enfants qui ne veulent pas se baigner, il y aura une possibilité de faire d'autres activités pendant l'heure de baignade, mais nous vous demandons d'encourager vos enfants à se baigner. Il serait également important de sensibiliser vos jeunes à la sécurité aquatique.



En raison des événements récents ayant impliqué la Ville de Québec, et en considération du rapport du coroner Malouin produit relativement à la noyade d'un enfant dans une piscine publique de la Haute-St-Charles lors des heures de parc, différentes mesures ont été prises par la Ville et les membres de la Supervision aquatique pour favoriser une sécurité optimale et améliorer l'encadrement des enfants en milieu aquatique.



Tous les enfants de 5 et 6 ans doivent **obligatoirement** porter un VFI (fourni par la ville) et ce même s'ils savent nager. Les flotteurs et ballons dorsaux sont interdits. Les 7 à 9 ans doivent **obligatoirement** faire le test de nage afin de déterminer si oui ou non ils doivent porter un VFI. L'enfant doit avoir 7 ans avant le 4 juillet. Le test de nage est le 2 juillet et le résultat fourni par les sauveteurs de la ville de Québec est irrévocable. Votre enfant doit être présent lors du test le 2 juillet. Il y aura possibilité de reprise s'il est absent entre le 3 et le 11 juillet. Après cette date, il n'y aura plus de tests.



Les enfants qui ne savent pas nager ou qui ont échoué le test, seront obligés de porter un VFI et ce, dès qu'ils rentrent dans l'enceinte de la piscine, ils seront également identifiés par un bracelet rouge, dans le but de maximiser leur sécurité.

## Locaux en cas de pluie

Le chalet du parc Maria-Goretti et le gymnase de l'école primaire Maria-Goretti sont à notre disposition lors des journées de pluie. Par ailleurs, le service de surveillance se fera dans **le chalet** en cas de pluie.

## Calendrier estival

Le calendrier qui vous est remis comporte toutes les sorties du parc et s'il y a des modifications, nous vous en informerons par écrit. Pour chaque sortie, il y aura une des responsables du parc qui accompagnera le groupe en sortie en plus du moniteur et de l'apprenti. Il est obligatoire pour que votre enfant participe à la sortie qu'il nous remette la permission de sortie signée par ses parents.

Lors des sorties où tous les groupes participent, les jeunes qui ne participeront pas à l'activité devront rester à la maison, car tout le personnel sera en sortie. Nous vous remettrons la liste de toutes les permissions en début d'été. Nous vous demandons de les remplir et nous les retourner le plus rapidement possible pour nous faciliter la gestion.

## Identification des choses des enfants et objets perdus



Il est obligatoire d'identifier les effets personnels de vos enfants pour éviter les objets perdus ou volés. Une boîte sera mise à votre disposition pour les objets perdus durant l'été. Nous vous demandons de vérifier régulièrement si elle contient des choses qui appartiennent à votre enfant, car la boîte peut se remplir à une vitesse incroyable. Merci de votre collaboration!

## Vélos, patins à roulettes, planches à roulettes et appareils électroniques

Premièrement, ces articles sont INTERDITS entre 7h00 et 18h00 sur le parc. Pour les vélos, nous vous demandons de prévoir un cadenas solide afin d'éviter tous problèmes. Des stationnements pour vélos sont disponibles près du chalet du parc. Pour les patins à roues alignées et les planches à roulettes, aucun endroit ne sera disponible pour les mettre en sécurité. De plus, les Ipods, les cellulaires, les jeux vidéos et les appareils photo sont strictement interdits. En effet, ces objets resteront dans la salle commune avec les sacs à dos. Veuillez noter que nous ne sommes pas responsables des dommages, des pertes ou des vols qui pourraient survenir durant l'été.

## Thématique, Journées spéciales et bricolages

Si vous avez de vieux vêtements ou du matériel de bricolage à la maison dont vous n'avez plus besoin, il nous fera un grand plaisir de les récupérer. Pour ce qui est des journées spéciales, elles sont organisées par notre équipe d'animation et ont pour but d'amuser vos enfants, de les motiver et d'axer sur la créativité. Durant tout l'été, les moniteurs feront des journées spéciales. De plus, il y aura environ 2 journées spéciales de parc durant l'été. Ces journées vous seront communiquées par écrit plus tard dans l'été. Des déguisements, accessoires ou matériels pourraient vous être demandés, lisez bien le journal le MagoZine qui vous sera transmis par courriel ou qui sera disponible sur place.



## Brigadier

Il y aura un brigadier le matin (8h30 à 9h30) et le soir (15h45 à 16h45) au coin de la 76<sup>e</sup> rue ouest et boulevard Cloutier.

## Numéro de téléphone au chalet et adresse courriel

Le numéro de téléphone pour nous rejoindre est le 418-624-7775 entre 8h et 16h (informations ou commentaires). En tout temps, vous pouvez nous laisser un message sur la boîte vocale si personne n'est disponible pour répondre au téléphone.

De plus, cet été vous pourrez **communiquer plus facilement** avec les responsables et la coordonnatrice par courriel à l'adresse [mago.pve@hotmail.com](mailto:mago.pve@hotmail.com)

## Mot de la fin, commentaires et questions

En terminant, si vous avez des commentaires ou des questions, vous pourrez venir nous voir, nous téléphoner ou nous écrire. Il nous fera plaisir de vous rencontrer cet été et sachez que nous serons disponibles pour vous durant tout l'été.

Merci et bon été!

L'équipe d'animation du parc Maria-Goretti.

